

Debbie P., présidente

Les énoncés de politiques sont les interprétations de nos guides de base, les Douze Traditions et les Douze Concepts de Service. Ces guides aident à clarifier comment une Tradition ou un Concept peut s'appliquer à une situation déroutante qui pourrait survenir au sein d'Al-Anon ou d'Alateen. Étant donné qu'anticiper et inclure tous les cas particuliers serait impossible, les changements et les ajouts au Condensé des politiques sont seulement faits en réponse à notre croissance et à des circonstances précises.

Le but de la mise à jour des politiques envoyée chaque trimestre par la présidente du Comité des politiques est de fournir de l'information sur :

- les sujets qui sont générés par la fraternité, puis abordés par le Comité des politiques en réponse aux questions et aux préoccupations de la fraternité et qui ont besoin d'être clarifiés ou interprétés à la lumière des Douze Traditions et des Douze Concepts de Service.
- le progrès du travail accompli par les groupes de travail, les comités d'élaboration et les comités de réflexion du Comité des politiques.
- les motions de politiques devant être présentées à la Conférence des Services Mondiaux (CSM).
- les motions de politiques adoptées par la CSM.

La réunion du Comité des politiques se tient tous les trois mois, avant la réunion du Conseil d'Administration. Le Comité des politiques s'est réuni virtuellement le 27 janvier 2026.

Comité d'élaboration chargé de l'étude des Concepts 2025-2026 :

Le comité d'élaboration de cette année est chargé de créer et d'animer quatre sessions d'étude d'une heure sur les quatre premiers Concepts de Service d'Al-Anon. Chaque session doit se tenir immédiatement avant les réunions trimestrielles du Comité des politiques. La session de janvier était sur le Troisième Concept. Ces sessions ont pour but de favoriser l'application des principes spirituels dans les discussions de notre Comité des politiques. Les membres du comité ont partagé à quel point ces études ont été précieuses pour aider à donner un ton spirituel alors que nous entamons les discussions sur les politiques et que nous abordons les sujets et conversations suivant les réunions du Conseil.

Comité de réflexion : Politiques provisoires et processus de révision des politiques :

Au cours de conversations antérieures, le Comité des politiques a exprimé un consensus en faveur de la clarification de l'origine et de l'intention des « politiques provisoires », ainsi que de la pratique consistant à restreindre le texte de l'ébauche du Condensé des politiques en le marquant « Confidentiel pour la CSM ». Cette pratique a été considérée comme limitant la possibilité pour les Groupes Familiaux Al-Anon d'exercer leur autorité et leur responsabilité ultimes, telles que décrites dans le Premier Concept.

Ce groupe de réflexion a été chargé de réfléchir sur les informations de base fournies et d'utiliser la prise de décision basée sur les connaissances pour identifier les besoins et les désirs actuels des groupes, des serviteurs de confiance de la structure de la CSM et des parties prenantes au niveau mondial (structures internationales Al-Anon); la dynamique actuelle; et les implications éthiques en ce qui concerne l'examen des modifications proposées du Condensé des politiques (« Politiques intérimaires ») avant la présentation du CSM.

Ils ont également été invités à élaborer des stratégies éclairées par le principe de la prise de décision basée sur les connaissances pour s'assurer que les besoins et les désirs identifiés des groupes et/ou de leurs serviteurs de confiance pour l'examen de ces « politiques intérimaires » sont satisfaits.

Le comité de réflexion a présenté ses informations générales et les stratégies proposées, et après discussion et examen, une motion a été présentée pour former un comité d'élaboration pour le Comité des politiques afin de peaufiner les stratégies présentées. D'autres informations seront révélées après de futures conversations du Comité des politiques.

Discussion sur les modifications du « Condensé des politiques Al-Anon et Alateen » appuyant la politique concernant les groupes Alateen se réunissant par voie électronique :

La faisabilité de soutenir les réunions électroniques des groupes Alateen est une stratégie du Plan stratégique du Conseil d'administration depuis 2020. Les minimums de sécurité pour les réunions électroniques mondiales (Global EASM en anglais) et les exigences de sécurité et de comportement de la Conférence des Services Mondiaux pour les groupes Alateen ont été développés, en même temps que les exigences pour les membres Al-Anon engagés dans le service des groupes Alateen électroniques (AMIAS-E en anglais). Les exigences de sécurité et de comportement de la Conférence des Services Mondiaux pour les groupes Alateen ont été présentées à la CSM de 2025 dans l'espoir qu'elles serviraient de base – une base nécessaire pour que la CSM de 2026 reconnaisse officiellement les groupes Alateen qui se réunissent par voie électronique en tant que groupes Familiaux Al-Anon.

Dans le cadre de la préparation de ce processus, un groupe de travail du personnel (GT) a été formé et a rédigé une liste de modifications recommandées pour le texte actuel de la politique Alateen, et y a ajouté plusieurs points. Au cours de ce processus, il a également été noté que la plupart des informations contenues dans la politique Alateen dans la section du « Condensé des politiques Al-Anon et Alateen » (Condensé des politiques) n'étaient en fait peut-être pas des politiques, mais des procédures. Les modifications qui ont été recommandées ont été documentées dans un index soumis à l'examen de l'ensemble du Comité des politiques.

À la fin d'une discussion réfléchie et respectueuse, le Comité a présenté et adopté deux motions. Celles-ci sépareront les procédures Alateen de la politique Alateen dans notre *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27), ce qui apportera une plus grande clarté à nos serviteurs de confiance Alateen dans le monde entier. Le Conseil d'Administration a appuyé les motions, lesquelles incluaient le déplacement du contenu actuel qui est la « procédure » d'Alateen dans la section du « Manuel des Services Mondiaux ». Les révisions seront soumises à la Conférence des Services Mondiaux pour approbation.

Discussion sur la mise en œuvre de la politique concernant la sous-section « Choisir un nom de groupe » :

Le Comité des politiques, en coopération avec le personnel du Bureau des Services Mondiaux, poursuit son engagement à soutenir et à poursuivre la conversation sur la mise en œuvre de la politique concernant la sous-section « Choisir un nom de groupe » à la CSM de 2026. Avant la réunion de janvier, les membres du Comité ont reçu un aperçu de l'approche proposée pour la discussion de la CSM de 2026, lequel soulignait l'importance des conversations sur les sujets de politique impliquant la participation de tous les membres de la CSM.

Depuis la CSM de 2025, les Délégués ont été occupés à recueillir les informations et points de vue des membres de leur Circonscription sur ce sujet, d'une façon mieux adaptée à leurs Circonscriptions individuelles. Avant la CSM de 2026, le Comité des politiques fournira un questionnaire aux Délégués de la Circonscription afin de recueillir ces commentaires. Cette information sera compilée et mise à la disposition de tous les membres de la Conférence avant la CSM en vue de soutenir une discussion bien éclairée. En outre, du temps sera alloué pendant la Conférence pour permettre le dialogue et le partage de points de vue supplémentaires, ce qui contribuera à faire en sorte que tous les membres de la Conférence soient bien informés tandis que nous continuons à examiner cette question.

Recommandation pour la ligne directrice concernant l'image de marque Al-Anon pour le slogan des serviteurs de confiance

En 2025, dans le cadre de la stratégie concernant la ligne directrice pour les serviteurs de confiance, une tierce partie a examiné les actifs de la marque Al-Anon, y compris la marque déposée et le logo et le slogan. Le fournisseur a suggéré à Al-Anon d'adopter un slogan plus court favorisant la mémorisation, la clarté, la polyvalence, l'impact et la différenciation. La discussion concernant la politique était centrée autour de notre slogan actuel « De l'aide et de l'espoir pour les familles et les amis des alcooliques ». Après une discussion générative, un consensus a été atteint pour engager le personnel à envisager des solutions de rechange pour la mise à jour du slogan en fonction des commentaires du Comité des politiques.

Modifications des changements d'ordre administratif concernant la politique : « Qui peut former un groupe »

Conformément à la motion 11 de la CSM de 2021, il est autorisé « de permettre au personnel du BSM d'apporter des modifications d'ordre administratif à la section « Condensé des politiques Al-Anon et Alateen ». Conformément à ce pouvoir délégué, le Comité des politiques a reçu de l'information et a finalement adopté une motion qui appuyait les modifications d'ordre administratif en supprimant le mot « Alateen » de la section « Qui peut former un groupe ? » Politique à la page 83 du Condensé des politiques. Ce changement était nécessaire, car les groupes Alateen ne peuvent être créés que par des membres Al-Anon certifiés par leurs Circonscriptions respectives.

Révision du but de la Table ronde du personnel du BSM sur la mise en œuvre des politiques (SPIRiT)

Le Comité a été informé des efforts déployés par SPIRiT pour réviser son but afin de refléter ses responsabilités spécifiques et son engagement à renvoyer des questions complexes au Comité des politiques. Leur recommandation a été soutenue par une motion.

Comme toujours, le Comité des politiques se réjouit d'entendre les questions ou suggestions provenant de membres, de groupes Al-Anon, ou de Circonscriptions, sur des questions qu'ils voudraient clarifier ou interpréter à la lumière de nos Héritages.